



Après la prise d'otage à Meyzieu:

tout remettre à plat

« ***Vous faites un métier dangereux, vous devez le faire savoir...*** » C'est ce qu'a déclaré Michel Mercier à nos collègues de Meyzieu qui étaient en première ligne.

La CGT ne se contentera pas de bonnes paroles cela fait 3 ans que nous posons la question du statut des SE-EPM et que la DPJJ et le ministère n'y répondent pas... Cela fait trois ans que nous demandons la reconnaissance de la pénibilité des conditions de travail et la prise en compte de certaines règles pénitentiaires comme la protection des femmes enceintes par exemple, qui est régulièrement remise en cause...

En EPM, nous travaillons dans les mêmes conditions que les surveillants, nous n'en aurions que les inconvénients et aucune des protections ou des reconnaissances internationales de pénibilité? Nous ne parlons pas d'avantage, il n'y en a aucun à travailler en prison!

Cela fait trois ans que nous disons qu'il faut faire un effort de formation des personnels et apprendre à travailler ensemble surveillants/éducateurs dans le respect des métiers de chacun. La seule réponse du ministère c'est l'abandon de la formation d'adaptation aux EPM qui a existé uniquement pour la phase de démarrage des premiers EPM...

Nous constatons depuis des mois la dégradation des conditions de travail et de détention et le refus de l'Administration de le prendre en compte. Ne comptez pas sur nous pour opposer QM et EPM ce type de clivage permet seulement à l'administration d'éviter les débats de fonds..

Nous constatons le non-respect du numéris clausus et le non respect des Règles Pénitentiaires Européennes. L'EPM de Marseille dépasse souvent le nombre de détenus autorisé (60), Celui de Lavaur déborde maintenant régulièrement.

Nous pourrions gloser sur les questions de transferts au sein de la détention, qui ne permettent pas un réel suivi des jeunes et l'instauration d'une confiance minimale. Nous pourrions parler des problèmes d'architecture de ces établissements...

Aujourd'hui, la question des conditions de travail dans les EPM et en détention doit être reposée. La place de notre administration, le rôle des personnels, tout doit être remis à plat...

Maintenant que les jeunes ont compris le cirque que créé ce genre d'accident (Maire, Préfet, Ministre, Eris, Directeurs de tous poils), nous nous attendons à la reproduction de tels faits...

La CGT dépose un préavis de grève à compter du 18 avril pour l'ensemble des EPM.

Elle permet ainsi aux personnels de formaliser les revendications, EPM par EPM, de marquer leur ras le bol face au refus de dialogue du ministère et de se coordonner pour obtenir satisfaction de leur justes revendications...